

Avis 03-A-16 du 05 septembre 2003

relatif à la séparation comptable des activités
des opérateurs de gaz naturel

Posted on: 09 février 2004 | Secteur :

ENERGIE / ENVIRONNEMENT

Présentation de l'avis

Informations sur l'avis

Origine de la saisine

Commission de régulation de
l'énergie (CRE)

Dispositif(s)

se référer à l'avis

Entreprise(s) concernée(s)

Compagnie Française du Méthane
(CFM), Gaz de France (GDF), Gaz du
Sud-Ouest (GSO)

Lire

le texte intégral de l'avis

113.82 Ko